

Bulletin d'inscription / Bon de commande

Le présent document est à retourner dûment complété et signé au :

SAP BusinessObjects – Education Services
 157-159 rue Anatole France
 92300 Levallois

Téléphone: + 33 1 41 25 32 32
 Fax : + 33 1 41 25 31 94
education.france.businessobjects@sap.com

Avant tout envoi, merci de valider les disponibilités au + 33 1 41 25 32 32

ENTREPRISE

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Coordinateur : _____ Fonction : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Email : _____ (pour envoi convocation)

Participant – Nom / Prénom (en majuscules)	Date début	Durée (en jours)	Intitulé du cours	Prix en €HT par cours

Merci de cocher la case appropriée :

Ce bulletin d'inscription fait office de bon de commande
 sera confirmé par un bon de commande officiel

FACTURATION (à remplir obligatoirement)

RAISON SOCIALE: _____

Adresse : _____

N° SIRET : _____

N° TVA intracommunautaire : _____

A l'attention de : _____

Si prise en charge par un OPCA (FAFIEC, OPCAREG, AGEFOS, ...) : _____ N° Adhérent: _____

ATTENTION : Toute prise en charge non reçue à la fin du cours ou refusée par l'organisme impliquera une facturation directe du client

Conditions de règlement : 30 jours date de facture

L'émission d'une commande, quel que soit le modèle de bon de commande utilisé, vaut acceptation sans réserve des conditions générales de fourniture des prestations de Formation de SAP BusinessObjects, ci-jointes en page 2.

Bon pour accord, le

Nom signataire : _____ Fonction : _____

Cachet et Signature (Obligatoires) :

(le signataire déclare avoir pris connaissance des conditions générales de fourniture de prestations de formation et les accepte) :

CONDITIONS GENERALES DE FOURNITURE DE PRESTATIONS DE FORMATION

Les présentes conditions générales de fourniture de prestation de formation, ci-après CGF, s'appliquent à toute commande de Prestation passée par le Client auprès de SAP BusinessObjects, le fait de passer commande valant acceptation sans réserve par le Client de l'ensemble des dispositions des présentes CGPF.

1. INSCRIPTION

Chaque inscription doit faire l'objet d'un bon de commande préalable du Client adressé à SAP BusinessObjects. Le Client a été informé des pré-requis et du Contenu de chaque cours. Le Client est donc seul responsable du choix du cours comme du choix des collaborateurs qu'il y inscrit. Aucun remboursement ne sera effectué sur le fondement de l'inadaptation du cours aux besoins et au profil du Stagiaire.

Dès réception du Bon de commande en bonne et due forme, le Client recevra les convocations des Stagiaires ; l'admission en cours du Stagiaire étant subordonnée à la présentation de sa convocation. Les Supports de cours seront remis à chaque Stagiaire en début de cours ou envoyé au Client si la formation a lieu dans les locaux du Client.

A l'issue du cours, le Client recevra la facture faisant office de convention de formation simplifiée et une attestation de présence pour les Stagiaires. Tous les cours SAP BusinessObjects sont dispensés au titre de la formation continue, le numéro d'organisme de formation étant le **11.92.05.00.592**.

2. ANNULATION

En cas d'annulation, le Client doit en informer SAP BusinessObjects par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax.

L'annulation :

- sera sans frais si elle est notifiée plus de dix (10) jours ouvrés avant la date du cours,
- fera l'objet d'une facturation de 50% du prix HT de la prestation commandée si elle est notifiée entre le 10^{ème} et le 7^{ème} jour ouvrés avant la date du cours,
- fera l'objet d'une facturation de 100 % du prix HT de la prestation commandée si elle est notifiée moins de sept (7) jours ouvrés avant la date du cours.

3. COMMANDES

Le bon de commande doit impérativement être envoyé à SAP BusinessObjects avant la date de la formation commandée.

Le bon de commande émis par le Client doit comporter le titre, la(les) date(s) et le prix du cours, le nombre et le nom des participants, le numéro de commande et l'adresse de facturation.

Le Client reconnaît que toute commande de Prestation non annulée conformément aux dispositions de l'article 2 des présentes CGF, ne pourra faire l'objet d'un avoir et. La commande sera exclusivement régie par les dispositions des présentes CGF, quel que soit le modèle de bon de commande utilisé par le Client. Dans le cas où le Client soumettrait l'exécution

d'un bon de commande à la réalisation de conditions non initialement prévues, ces dernières ne seront opposables à SAP BusinessObjects que si elles ont été préalablement approuvées par écrit par un représentant habilité de SAP BusinessObjects.

4. Formations

• Les formations dans les locaux de SAP BusinessObjects

Ces formations se déroulant dans les locaux de SAP BusinessObjects, le Client s'engage à respecter et faire respecter par ses Stagiaires l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires fixant les règles d'hygiène et de sécurité applicables aux visiteurs séjournant dans les locaux de SAP BusinessObjects ainsi que les prescriptions du règlement intérieur de SAP BusinessObjects en matière d'hygiène et de sécurité et des règles générales et permanentes relatives à la discipline, affiché dans les locaux de SAP BusinessObjects.

• Les formations dans les locaux du Client • Obligations sociales de SAP BusinessObjects

Concernant ses formateurs salariés intervenant chez le Client pour exécuter des Prestations, SAP BusinessObjects certifie être en régularité au regard des dispositions des articles L.143-3, L.143-5, et L.620-3 du Code du Travail, et s'engage à respecter et à faire respecter par ses intervenants salariés, l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires fixant les règles d'hygiène et de sécurité applicables aux prestations effectuées dans les locaux du Client ainsi que les prescriptions du règlement intérieur du Client en matière d'hygiène et de sécurité et des règles générales et permanentes relatives à la discipline, qu'il appartient au Client de lui communiquer.

• Obligations du Client

Le Client doit avoir installé et testé sur chaque poste la disquette contenant l'environnement de cours et les instructions d'installation, qui lui a été envoyée par SAP BusinessObjects dès réception de son bon de commande. Le Client doit mettre à disposition de SAP BusinessObjects, une salle de formation équipée d'un « paper board » et d'un vidéo projecteur, et doit affecter un poste de formation pour deux Stagiaires au minimum.

5. Contenus et supports de cours

5.1 Utilisation

Le Stagiaire ne peut utiliser les Supports standards ou personnalisés, qui lui ont été remis, qu'à titre personnel et dans le but exclusif de se former sur le, ou les outils SAP BusinessObjects concernés par le cours, les droits

d'utilisation étant compris dans les frais de participation.

Le Client et le Stagiaire ne pourront reproduire, modifier ou divulguer à des tiers, toute ou partie de ces Supports standards ou personnalisés, le Client se portant garant du respect de cette obligation par le Stagiaire.

SAP BusinessObjects ne pourra utiliser ou diffuser les contenus et les Supports de cours personnalisés à d'autres fins que la formation des Stagiaires et conformément à la commande du Client.

5.2. Propriété Intellectuelle

SAP BusinessObjects conserve l'intégralité des droits d'auteurs sur le Contenu et les Supports de cours standards et personnalisés.

En conséquence, toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de toute ou parties des Contenus et/ou Support de cours standard et/ou personnalisé par le Client ou le Stagiaire est interdite.

5.3 Confidentialité des données du Client

Les données communiquées par le Client pour la réalisation du Contenu et des Supports de cours personnalisés sont des données confidentielles, sous réserve qu'elles ne tombent pas dans le domaine public. Les formateurs ne pourront les utiliser que conformément à la demande du Client, et ne pourront les diffuser. SAP BusinessObjects se porte fort du respect de cette obligation de confidentialité par ses salariés.

6. CONDITIONS DE PAIEMENT

Chaque facture est payable à trente (30) jours nets date de facture. Pour toute somme restant impayée à son échéance, le Client sera redevable d'intérêts de retard au taux de une fois et demie le taux d'intérêt légal, huit (8) jours après réception d'une mise en demeure restée infructueuse. Tout impayé entraînera de plein droit, la déchéance du terme des créances non échues et dues au titre du présent contrat. De plus, SAP BusinessObjects pourra subordonner les inscriptions des Stagiaires, au paiement comptant à réception de facture, jusqu'à complète régularisation de sa situation financière par le Client.

7. Responsabilité de SAP BusinessObjects

Si la responsabilité de SAP BusinessObjects venait à se trouver engagée, le droit à réparation du Client à raison du préjudice direct éventuellement souffert par lui de ce fait sera limité, de convention expresse, au montant Hors Taxes des sommes perçues par SAP BusinessObjects du Client pour la Prestation à l'origine de la responsabilité.